

**Brèves de CSE
du 20 JUILLET 2023**

**Communication des élus
CFE-CGC**

Informations commerciales

SOMMAIRE

- Informations commerciales générales.
- Calendrier d'activité.
- Questions de la CFE-CGC en CSE
- Déploiement de la nouvelle convention collective.
- Bonnes vacances !



Renault Trafic, leader en France au rang des utilitaires de son segment **passé second sur le marché Européen !**



- 12671 véhicules fabriqués à fin juin 2023. Production moyenne de 603 véhicules / jour. 😊
- 2412 véhicules fabriqués sur le mois de juillet en cours avec une moyenne de 603 véhicules / jour. 😊
- Un carnet de commandes qui se maintient à un niveau de 16 semaines de production avec 24741 véhicules.

CONTACT

CFE-CGC Renault Sandouville
Tél : 01 76 82 18 53 – 01 76 82 16 00
Mail : cfec-cgc.sandouville@outlook.fr

Calendrier d'activité

- **Les samedis 09 et 16 septembre 2023 sont confirmés.**
Séance au volontariat **6h19 à 13h18** avec majoration des 25%.
- En prévisionnel, la direction annonce 2 séances supplémentaires au volontariat pour le mois d'octobre, à confirmer au CSE de septembre 2023.
 - **Samedi 07 octobre (6h19 - 13h18)**
 - **Samedi 14 octobre (6h19 - 13h18)**

Questions diverses de la CFE-CGC en CSE et réponses de la direction.

- **Quel est l'encours de véhicules stockés dans l'usine ?**
 - **L'expédition des véhicules à nos clients reste très perturbée par la pénurie de camions. 8500 véhicules sont encore stockés sur les différents parcs.**
L'objectif est de passer sous les 6000 véhicules au retour des congés.
Des expéditions seront faites pendant la période de fermeture.
 - >> **La CFE-CGC espère retrouver une situation stable afin de pouvoir honorer les commandes de nos clients et d'éviter le surcoût qui impacte la performance de notre usine.**
 - **Où en est-on du recrutement de MOS dans le cadre du plan d'embauche 2023 ?**
 - **Nous avons recruté 1 technicien pour l'emboutissage et 1 manager actuellement au service APW avant intégration en atelier.**
 - >> **La CFE-CGC demande que la totalité du plan d'embauche 2023 soit réalisée avant la montée en cadence prévue en fin d'année. Il est nécessaire par ailleurs de recruter des techniciens, managers, ingénieurs ou cadres pour chaque départ.**
Notre revendication : 1 départ = 1 embauche (hors plan)
 - **Dans le cadre de la nouvelle convention collective :**
 - ✓ **Vu le retard pris, quel est le nouveau calendrier de déploiement ?**
 - ✓ **Quand les managers disposeront-ils des fiches descriptives d'emploi ?**
 - ✓ **Comment se déroulera le déploiement dans les ateliers ?**
 - ✓ **A quel moment le collaborateur disposera-t-il de sa fiche descriptive d'emploi ?**
 - ✓ **Après affectation, quelle sera la période dont le salarié disposera pour échanger sur sa fiche descriptive d'emploi ?**
- **Voir le planning de déploiement page suivante.**

Déploiement de la classification de la convention collective de la métallurgie :

Evolution du calendrier de déploiement :



*FDE : Fiche Descriptive d'Emploi

Ce qu'il faut retenir :

- **Emploi** : Ensemble des tâches, activités, missions réalisées par un salarié dans le cadre du contrat de travail (définition de l'accord). « Rassemble plusieurs salariés qui occupent des postes similaires au vu des activités réalisées et des compétences mises en œuvre » (ajout de l'entreprise)
Ex : **Emploi = CUET fabrication**
- **Poste** : Correspond au lieu physique où s'exerce l'emploi ou bien à une liste de tâches techniques précises affectées à un individu en particulier.
Ex : **Poste = CUET Emboutissage ou Tôlerie ou Peinture ou Montage.**
- La cotation de l'emploi découle du contenu de la fiche descriptive de l'emploi.
- La FDE décrit l'emploi réellement tenu. Précise et complète, elle retrace les activités significatives du poste même lorsque celles-ci constituent une part minime de l'emploi.
- Les FDE seront accessibles à tous les salariés via Life@RenaultGroup à partir du mois **d'octobre**.
- Pas de perte de rémunération des salariés à l'application de la nouvelle convention collective au 01 janvier 2024.

Commentaire CFE-CGC :

Au retour des congés, il restera 4 mois avant l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective.

Durant cette période, chaque salarié devra être informé de sa FDE et de sa cotation.

Il est impératif pour les élus CFE-CGC que cette période permette les échanges, les explications afin de lever toutes les interrogations avant l'entrée en vigueur au 01 janvier 2024.

Vos élus CFE-CGC se sont organisés et formés pour :

- Répondre aux sollicitations individuelles.
- Communiquer régulièrement sur l'avancement.
- Traiter les éventuels cas individuels litigieux.

La CFE-CGC est à votre écoute :



La CFE-CGC, en tant que signataire de la Nouvelle Convention Collective, est formée pour vous accompagner dans la compréhension de votre Fiche Descriptive d'Emploi et de sa cotation. Un livret est disponible auprès de vos élus CFE-CGC.



Adhérez à la CFE-CGC



La section CFE-CGC de Sandouville vous souhaite un bon repos estival. Ce sera l'occasion pour toutes et tous de faire un break bien mérité !



N'hésitez pas à nous contacter au 01 768 21000. Une permanence sera assurée pendant les congés.